



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20139906***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**19 NOV. 2020**

Greffe Greffier

N° d'entreprise : **0859 856 993**

Nom

(en entier) : **PARKING DES TANNERIES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **Rue des Tanneries, 55 - 5000 NAMUR****Objet de l'acte : Suite à l'AG du 04/06/2020:**

- Nomination d'administrateur

Suite au CA du 16/09/2020 :

- Remplacement du Président

Assemblée générale du 4 juin 2020 :

Philippe Claude est confirmé comme directeur financier jusqu'au 31/12/2021.

En vertu des dispositions statutaires, il est admis comme membre de l'AG et du conseil d'administration en qualité de directeur financier en remplacement de Julien Hordies.

Il assume la fonction d'administrateur-délégué en remplacement de Julien Hordies.

L'assemblée générale approuve l'application de ces dispositions statutaires pour publication au moniteur.

Conseil d'administration du 16 septembre 2020 :

Patrick Maillieux présente au conseil d'administration sa démission comme président de l'asbl. Les administrateurs élisent ensuite Jean-Claude Damilot comme président à dater du 16 septembre 2020.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).